

INFORMATION AUX PORTEURS

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur du FCP Stratégie Indice Techno (FR0000442436) ci-après (le « FCP») dont Gresham Asset Management est la société de gestion. Celle-ci a décidé d'apporter quelques modifications au Document d'Information Clé pour l'Investisseur et au prospectus du FCP.

I. L'opération

La société de gestion a décidé de mettre en place un nouvel objectif de gestion ainsi qu'une nouvelle politique d'investissement dont vous trouverez le descriptif ci-dessous :

Objectif de gestion : L'objectif de gestion du FCP vise à obtenir sur le long terme (5 ans minimum) une performance supérieure à celle de l'indice MSCI World Information Technology en Euro (cours de clôture, dividendes nets réinvestis) nette de frais de gestion.

Politique d'investissement :

- Pour atteindre son objectif de gestion, l'équipe de gestion réalise un scénario économique central en fonction de l'analyse macroéconomique, des anticipations de croissance, d'inflation et des politiques monétaires pour déterminer une allocation discrétionnaire en termes de pays, de secteurs et sous-secteurs, de capitalisation boursière et de style ;
- La sélection de titre est opérée ensuite via une analyse complète des valeurs de l'univers d'investissement articulée autour de trois axes d'analyse :
 - Analyse quantitative : cet axe s'articule autour de deux principaux critères
 - Score de Piotroski : Ce système de notation composé de 9 ratios comptables permet d'évaluer la solidité financière d'une entreprise en utilisant les données de ses états financiers. Ce score permet d'éviter la présence en portefeuille de valeurs dont le modèle d'affaire semble inadéquat.
 - Valorisation : Ce critère s'articule autour de quatre indicateurs permettant de déterminer le rendement espéré de chacun des titres de l'univers d'investissement au cours de la prochaine année. Spécifiquement et pour chaque titre, les prix d'achat, prix-cible et prix de vente sont déterminés. Le ratio d'évaluation le plus pertinent pour chacun des titres est utilisé, ainsi que les estimés consensuels de profits Bloomberg pour les 12 prochains mois.
 - Analyse technique : cet axe a pour but de mettre en exergue l'attractivité d'un titre en terme de flux, de performance et de momentum.
 - Analyse qualitative : L'opinion qualitative est à la discrétion du gestionnaire de portefeuille qui prend en compte différents critères tels que :
 - un dividende aristocrate (augmentation du dividende depuis 10 ans et capacité à payer le dividende par ses revenus opérationnels) ;
 - une valorisation intéressante relativement au secteur/sous-secteur ;

- Le pourcentage de courtier à l'achat et le target price moyen (ANR) ;
 - la position de l'entreprise sur son secteur ;
 - des atouts ou des faiblesses macroéconomiques importants ;
 - la qualité du management.
- Le FCP est investi au minimum à 85% sur les marchés actions au travers de titres appartenant à l'indice MSCI World Information Technology.

Cette opération a fait l'objet d'un agrément de la part de l'Autorité des Marchés Financiers le 06 octobre 2016 et sera effective à compter du 17 octobre 2016.

A cette même date, la dénomination du FCP deviendra « Stratégie Techno» en lieu et place de « Stratégie Indice Techno».

II. Les modifications entraînées par l'opération

- Modification du profil rendement/risque : **NON**
- Augmentation du profil rendement/risque : **NON**
- Augmentation des frais : **NON**

Processus d'investissement avant le 17 octobre 2016	Processus d'investissement à compter 17 octobre 2016
<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'objectif de gestion du FCP vise à obtenir une performance comparable à celle de l'indice mondial MSCI World Information Technology en euro, minorée des frais de gestion. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'objectif de gestion du FCP vise à obtenir sur le long terme (5 ans minimum) une performance supérieure à celle de l'indice MSCI World Information Technology en Euro (cours de clôture, dividendes nets réinvestis) nette de frais de gestion.
<ul style="list-style-type: none"> ➤ La stratégie d'investissement vise à obtenir une performance comparable à celle de l'indice de référence. Les titres entrant dans la composition du portefeuille constituent donc un échantillon représentatif de l'indice de référence. Le gérant sélectionne parmi les plus grosses capitalisations et les titres les plus liquides de l'indice de référence un nombre suffisant d'actions pour respecter les ratios de dispersion des risques. A l'occasion des modifications de la composition de l'indice de référence, le gérant dispose d'un mois pour céder les titres n'appartenant plus à l'indice de référence, ceci afin de limiter le taux de rotation du portefeuille. ➤ Pour réaliser l'objectif de gestion, le fonds s'expose en permanence dans une proportion proche de 100 % de son actif net à des valeurs appartenant au secteur mondial des technologies. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le FCP est majoritairement investi en actions. Son horizon de gestion est donc long terme. ➤ Pour atteindre son objectif de gestion, une gestion discrétionnaire est mise en œuvre, elle est déterminée par le processus suivant : <ul style="list-style-type: none"> - Un scénario économique central est établi, lors du comité mensuel notamment par l'analyse macroéconomique, la lecture des anticipations de croissance, d'inflation et des politiques monétaires. - Il en découle une allocation cible en termes de pays, sous-secteurs, de capitalisation boursière et de style. ➤ Puis la sélection de titre est réalisée grâce à une analyse complète des valeurs de l'univers d'investissement (stratégie, management, solidité financière, fondamentaux, valorisation, analyse technique ➤ Pour atteindre l'objectif de gestion, le fonds est investi au minimum à 85% sur les marchés actions au travers de titres appartenant à l'indice MSCI World Information Technology.

III. Eléments importants pour l'investisseur

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du Document d'Informations Clés pour l'investisseur mis à jour à l'occasion de cette opération.

Les DICI et Prospectus modifiés de votre FCP sont tenus à votre disposition au siège social ou sur le site internet (<https://www.gresham-banque-privee.fr/>) de Gresham Asset Management. Les DICI et Prospectus seront adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de Gresham Asset Management.

Si la modification vous convient, vous n'avez aucune action à mener ;

Si la modification ne vous convient pas, vous avez la possibilité de demander le rachat sans frais.